

Charles Millon : «Un service national d'un mois serait une mesure purement symbolique !»

FIGAROVOX/ENTRETIEN - Il était Ministre de la défense lors de la fin du service militaire. Charles Millon assume et explique pourquoi l'armée n'est pas une «assistante sociale», tout en encourageant les mouvements d'éducation populaire qu'il juge plus efficaces qu'un service national au rabais.

Charles Millon a été ministre de la Défense du gouvernement Alain Juppé, de 1995 à 1997. Il a fondé en 2015 le mouvement politique «l'Avant-Garde».

FIGAROVOX.- Vous êtes le Ministre de la défense qui, sous la Présidence de Jacques Chirac, a initié et fait voter la suppression du service national. Est-ce une décision que vous regrettez aujourd'hui?

Charles MILLON.- Pas une seconde. La mission première d'une armée est la défense du pays, sur le territoire national et hors du territoire. Face à la montée des nouvelles menaces, face aux guerres asymétriques, face au cyber-terrorisme, c'est d'une armée de plus en plus technique et de plus en plus spécialisée dont nous avons besoin. La professionnalisation de l'armée que nous avons entreprise avec le Président Chirac était indispensable et a répondu à l'attente de l'ensemble de la hiérarchie militaire, largement consultée pendant de longs mois.

L'armée de métier ne peut pas être la variable d'ajustement des manquements d'autres acteurs de la société.

Je tiens à préciser que cette suppression du service national s'accompagnait d'un volet visant à renforcer l'éducation populaire associative: chantiers de réfections de monuments historiques, scoutisme, éducation par le sport... Après la dissolution de 1997, les gouvernements qui se sont succédé ont simplement renoncé à ce volet qui était une mesure d'accompagnement utile.

Dans le contexte actuel marqué par les attentats et la dissolution de l'unité nationale, êtes-vous d'accord avec Emmanuel Macron sur la nécessité de «refonder le lien entre l'armée et la nation»?

Non, dans cette expression on mélange tout. Je pense les Français très conscients de la qualité, la compétence et l'abnégation de leurs militaires - plus que jamais peut-être - et je crois que ce lien, loin d'être rompu, est au contraire renforcé.

Par contre, qu'il faille retisser des liens sociaux dans notre pays est une évidence: l'hyper-individualisme et l'ultra-matérialisme ambiants déchirent le tissu social et il y a urgence à y remédier. L'armée de métier, comme l'écrivait le Général de Gaulle, ne peut pas être la variable d'ajustement des manquements d'autres acteurs de la société ; elle n'est pas l'assistante sociale d'une France fragilisée.

Je suis favorable à la création d'un Pass d'éducation populaire qui aiderait les familles et les associations, et inciterait les jeunes à s'investir dans le bénévolat. Celui-ci se ferait en liaison avec les collectivités locales, pour agir au plus proche des personnes.

Le lien avec la jeunesse pourrait aussi se faire par une réforme ambitieuse de l'armée de réserve ; celle-ci pourrait largement doubler en passant des accords avec les entreprises (nous les avons négociés dès 1996...), pour permettre et inciter leurs jeunes salariés à participer à la réserve. Ce système est d'ailleurs mis en place dans tous les pays ayant supprimé le service national obligatoire.

Mais en renonçant à l'universalité du service national, ne perd-on pas une formidable opportunité de brasser toutes les couches sociales?

Le brassage social n'existait plus depuis longtemps, c'est une chimère de plus. La mixité et la cohésion sociale avaient peu à peu disparu: à un bout de la chaîne, tous ceux qui ne savaient pas lire ou n'arrivaient pas à s'intégrer étaient exemptés (environ 15 %) et, à l'autre bout un grand nombre des appelés arrivaient à trouver des postes pour rendre leur service national plus «doux», grâce à leurs relations. Enfin, la grande masse était affectée à côté de chez elle, près de sa famille et de ses amis, et continuait de vaquer à un certain nombre de ses activités.

Le service national ne participait donc plus du tout à la cohésion nationale.

Je crois que si le brassage doit se faire, et il doit se faire, c'est à l'Éducation nationale mais aussi aux territoires, aux mouvements de jeunes, et à d'autres pans de la vie sociale de s'en charger, pas à l'armée professionnelle dont le pays a plus que jamais besoin.

Le service national ne participait plus du tout à la cohésion nationale.

Que pensez-vous de la solution intermédiaire, celle du service civique obligatoire?

On parle d'un mois, à l'âge de 16 ans, c'est bien cela? On est dans le symbolique, et le Président de la République aime les symboles...

Cela me semble peu réaliste à mettre en œuvre concrètement. Si les jeunes n'y vont pas, va-t-on envoyer les gendarmes?

Je rappelle qu'à l'époque où le service national était obligatoire, on avait été obligé de réformer l'objection de conscience, tant les appelés renâclaient. Qui va rendre obligatoire un service civique? Et surtout, comment sanctionner en cas de non-respect de cette obligation? Tout cela est illusoire, et coûteux.

Le texte sur le site du Figaro

Europe : les leçons de l'Italie

Après une semaine de crise, le gouvernement d'alliance entre la Ligue du nord et le Mouvement 5 étoiles (MSS) a finalement été nommé le 1er juin, avec à sa tête Giuseppe Conte.

Pendant plusieurs jours, qui succédaient déjà à des semaines de tractation, le président de la république italienne Sergio Mattarella a refusé d'approuver la nomination de l'économiste Paolo Savona, hostile à la monnaie unique, au poste de ministre de l'économie.

La crise s'est dénoué quand la Ligue et le MSS ont accepté de présenter l'économiste Giovanni Tria à ce poste. Mais ces quelques jours, à n'en pas douter, auront encore un peu plus creuser l'écart entre le peuple italien et l'Europe.

Ce n'est certes pas la première fois que des élections nationales heurtent le cours du « fleuve tranquille » européen, et que le second prime finalement sur le résultat des premières : il suffit de se souvenir des référendums danois en 2000, irlandais en 2001 et 2008, néerlandais et français de 2005.

Dans chacun de ces cas, on trouva des arrangements institutionnels ou juridiques pour contourner la réticence des peuples.

Mais, avec le coup d'éclat du 27 mai du président de la république refusant la nomination de Paolo Savona et demandant à Carlo Cottarelli, figure indépendante et ancien du FMI de former un gouvernement, on a atteint un nouveau palier.

En effet, alors qu'au Danemark, aux Pays-Bas ou en France, seuls un ou deux des ingrédients de la crise démocratique qui frappent nos pays européens étaient identifiables, dans le cas italien, ils sont tous réunis : angoisse identitaire face aux flux migratoires massifs; inquiétudes sociales devant un modèle économique qui ne crée plus de richesses et les redistribue encore moins; rejet massif des élites politiques qui, malgré les alternances, se partagent le pouvoir depuis trois ou quatre décennies ; déni démocratique de ces élites de plus en plus décrédibilisées.

C'est ce carré magique de la défiance qu'il faut analyser pour saisir l'enjeu de ce qui se passe actuellement en Italie.

L'angoisse face aux flux migratoires

C'est peu dire que l'Italie a été aux avant-postes de la crise migratoire qu'a connue l'Europe ces dernières années.

Depuis 2014, elle a accueilli plus de 600 000 migrants, dont une majorité d'Africains. Certes, avec les accords signés avec les pays de transit (en particulier la Libye), le chiffre des entrées a commencé à décroître en 2017 (avec 119 000 nouveaux migrants contre 180 000 l'année précédente).

Mais la pression reste importante. Conséquence : la question migratoire qui ne préoccupait que 4% des Italiens en 2013 en inquiète 33% aujourd'hui (Eurobaromètre, novembre 2017).

Face à cette « ruée vers l'Europe » (titre du best-seller du journaliste français Stephen Smith paru en février 2018), les Italiens se sont sentis bien seuls et il est vrai que leurs partenaires n'ont pas fait preuve de beaucoup de solidarité.

Mais si les États-membres ont fait preuve d'égoïsme, il est également vrai que l'Union européenne n'a pas fait montre d'une grande volonté é de stopper les flux. En 2016, Jean-Claude Juncker invitait les peuples européens à « être plus accueillants ».

Le 27 mai dernier, il prévenait que la Commission veillerait « à la sauvegarde des droits des Africains en Italie ».

De telles déclarations ne peuvent que créer ressentiments et colères parmi les

peuples européens.

Comme les autres habitants du continent, « les Italiens ne veulent pas être pauvres et étrangers dans leur pays », a averti l'ancien Premier ministre français Dominique de Villepin.

La peur du déclassement économique

Si la question migratoire a lourdement pesé dans les élections italiennes, c'est sur la question de l'euro que le bras de fer s'est engagé entre le président de la république et la Ligue du nord et le MSS, sortis vainqueurs des élections du 4 mars.

En arrière-plan, c'est toute la politique que ses adversaires appellent « de Bruxelles », « d'austérité », « néolibérale » ou de « l'Europe allemande » qui est en jeu.

Son rejet constituait le principal point de convergence de la Ligue du nord et le M5S.

Sans pour autant accorder un trop grand crédit aux propositions économiques de ces deux formations, il est permis de constater, dix ans après le collapse de 2008, que les politiques menées depuis sur le continent n'ont pas permis de ramener la croissance, l'emploi ni la prospérité.

De fait, 23% des Italiens risquent aujourd'hui de passer sous le seuil de pauvreté, une hausse de 3,5% en deux ans malgré le retour timide de la croissance (étude Bankitalia, mars 2018).

Retraités, étudiants, classe moyenne : comme ailleurs en Europe, le déclassement et la précarisation sont l'horizon de millions d'italiens.

La popularité de la proposition phare du M5S visant à créer un revenu citoyen (780 euros par mois) ne s'explique pas autrement. Et l'Union européenne est mise au banc des accusés - ainsi que Berlin.

Le rejet massif des élites politiques traditionnelles

Mais elle n'y est pas mise seule avec, troisième côté du carré magique de la défiance, le rejet massif des élites politiques traditionnelles.

En France, avec la quasi-disparition du Parti socialiste et l'effondrement de la droite à l'occasion de l'élection d'Emmanuel Macron, on a appelé ce mouvement le « dédagisme » : un coup de balais massif et brutal des responsables politiques qui gouvernaient le pays depuis des décennies (du moins en apparence...).

Partout en Europe, des partis nouveaux, que leurs adversaires qualifient de « populistes », émergent, sont aux portes du pouvoir ou l'exercent déjà. En

Allemagne, avec 12,6% des voix, l'AfD a fait une entrée fracassante au Bundestag l'an passé.

En Italie, pays d'arrangements parlementaires et de combinazione entre partis, l'aspiration au changement était immense.

Malgré sa jeunesse et son énergie, Matteo Renzi, président du Conseil entre 2014 et 2016, n'avait pas réussi à faire oublier qu'il avait entamé sa carrière sous le parrainage du vieux Romano Prodi.

Silvio Berlusconi, trois fois président du Conseil, a 81 ans.

Et le terne Paolo Gentiloni gouvernait le pays depuis dix-huit mois à la tête d'un gouvernement de techniciens identifiés au « système » dont les gens ne veulent plus.

Matteo Salvini, patron de la Ligue du nord et nouveau ministre de l'intérieur, a 45 ans et Luigi Di Maio, tête d'affiche du M5S et désormais ministre du Développement économique, du Travail et des Politiques sociales, 31 ans.

Aussi incertaine qu'apparaisse leur alliance, le vent frais qu'ils font souffler sur la politique séduit un nombre croissant d'italiens.

Le déni démocratique de ces élites

Et cette séduction fonctionne d'autant mieux que les élites traditionnelles, largement décrédibilisées, osent des manœuvres qui entrent en contradiction flagrante avec le suffrage des citoyens.

En France en 2007, le vote par le Parlement du traité de Lisbonne, texte quasi-identique au traité constitutionnel rejeté par référendum deux ans auparavant, constitue assurément un « cancer » politique qui se prolonge et métastase.

En Italie, le coup de force du président Sergio Mattarella, vieux routier de la démocratie-chrétienne, quatre fois ministres ces trente dernières années, cherchant à faire nommer un président du Conseil dont les options diffèrent radicalement de ce qu'ont exprimé les urnes en mars dernier, s'apparente à ce déni.

Or, c'est donner de solides raisons aux citoyens de rompre définitivement avec l'élite qui ne l'écoute plus.

Quant au surplus un commissaire européen, l'Allemand Günther Oettinger en l'occurrence, se permet de déclarer que « les marchés vont apprendre aux Italiens à bien voter », il ne faut pas s'en étonner.

Charles Millon, ancien ministre de la Défense

Fondateur de l'Institut Thomas More (www.institut-thomas-more.org)

<http://www.charlesmillon.org>

Démographie française | L'urgence d'une politique familiale

L'INSEE vient de publier les dernières données démographiques disponibles sur la France : elles sont pour le moins préoccupantes. La tendance baissière, amorcée depuis 2012, se confirme pour les trois dernières années 2015, 2016 et 2017. Notre pays est passé d'une moyenne de 2 enfants par femme en 2012 à 1,88 en 2017, nous écartant ainsi chaque année un peu plus des 2,1 enfants requis pour satisfaire le renouvellement des générations.

Depuis des décennies, nous sommes un certain nombre à prôner une véritable politique familiale, à demander aux pouvoirs publics de promouvoir des mesures dans des domaines aussi divers que le logement, l'école, les modes de gardes, le travail des femmes, etc., à souhaiter que l'on ne revienne pas sur l'universalité des allocations familiales.

En vain.

Nous étions traité de conservateurs invétérés pour le moins et, pour le pire, de réactionnaires nostalgiques de la femme au foyer ! Pourtant des démographes des plus sérieux, des responsables politiques ou sociaux, des sociologues avisés, tiraient le signal d'alarme en soulignant qu'une nation qui voyait sa natalité baisser est une nation qui, non seulement ne pourrait plus garantir la solidarité nationale entre les générations mais, pire, ne pourrait porter un élan de dynamisme, de croissance et d'espoir.

Nous avons dénoncé la politique familiale de François Hollande qui avait abaissé le plafond du quotient familial, divisé par deux ou par quatre les allocations familiales pour les ménages considérés comme aisés, introduit des critères de sélection sévères pour les prestations d'accueil des jeunes enfants.

Malheureusement Emmanuel Macron a poursuivi cette politique notamment avec un abaissement des plafonds de ressources donnant droit au versement de l'allocation de base pour les parents de jeunes enfants. De plus, les collectivités

locales ont toutes les peines du monde à développer l'accueil des jeunes enfants, à cause de la baisse de leurs dotations.

Aujourd'hui nous appelons les responsables politiques à mesurer les conséquences qu'une baisse de la natalité pourrait avoir tant sur la vigueur économique que sur la solidarité nationale. Nous leur demandons aussi de réfléchir à la mission essentielle qu'assument les familles pour la transmission, l'éducation, la solidarité entre les générations. C'est à eux de tout mettre en œuvre pour pérenniser l'exception démographique française.

N'oublions pas que les jeunes sans famille sont majoritairement ceux que l'on retrouve parmi les déscolarisés, les marginalisés sans emploi. N'oublions pas que ce sont les familles qui sont souvent le dernier refuge de ceux qui ont été blessés par la vie et qui cherchent bien souvent une aide, mais aussi un lieu d'affection et de soutien moral.

Charles Millon

Ancien Ministre de la Défense

UNE ILE QUI ETONNERA L'EUROPE

Le tandem Talamoni-Simeoni a gagné. Et la France avec.

Sous sa houlette, les Corses vont tenter de démontrer sans hargne, avec calme et détermination, qu'autonomie régionale et République peuvent rimer ; qu'il est possible de tester des expériences sans pour autant tout détruire et qui plus est, si ces expériences s'avéraient positives, elles pourraient être étendues à d'autres. Qu'un territoire à l'identité si puissante puisse se réapproprier la gestion de sa culture, de son urbanisme ou de ses infrastructures est sain et permettra peut-être à notre Etat centralisateur de renoncer enfin à son attitude tutélaire , pour adopter une attitude contractuelle à l'heure où la mondialisation impose des structures plus souples et moins pesantes, pour aller de l'avant.

Cette France des autonomies à laquelle les Corses viennent d'ouvrir la porte pourrait signifier que le pays sort de l'adolescence ; qu'il est en route vers l'âge adulte ; qu'enfin il est prêt à garantir une société de confiance.

Une route qu'avait déjà souhaité ouvrir, en 1969, le général de Gaulle avec son référendum sur la régionalisation. On connaît la suite : le dédagisme soixante-huitard ambiant a balayé et le vieil homme, et ses idées neuves.

Le témoin était repris par Gaston Defferre en 1981, tout juste nommé Ministre de l'Intérieur, qui dira de ses lois de décentralisation qu'elles accompagnaient un mouvement « irréversible ».

Plus tard, Michel Rocard enfoncera le coin en signant les accords de Nouméa dont nous verrons l'année prochaine qu'ils pourraient bien aboutir aussi à l'autonomie de la Nouvelle Calédonie.

Ce processus engagé il y a 50 ans va enfin porter ces fruits et notre système centralisateur parisianiste et étatique craqueler un peu plus...

Que ce coup porté émane de la Corse a quelque chose de savoureux :

De la Corse les Continentaux, au fond, aujourd'hui, ne connaissent plus grand chose.

Prosper Mérimée et sa Vendetta de Colomba, Astérix et ses flemmards ramasseurs de châtaignes ou Charles Pasqua et ses réseaux border line qui faisaient flirter politique et banditisme, ont fini par forger dans le subconscient national, l'image d'une Corse vengeresse, paresseuse et mafieuse...

Seul Bonaparte échappe à la règle et pour cause : son île était par trop petite pour assouvir son ambition démesurée et son encombrante famille y était, pour tout dire, presque persona non grata....

Même plus, il est encensé.

Pourquoi, peut-être parce qu'il a participé à renforcer cette France monolithique et pyramidale tant prisée de l'iconographie républicaine !

Ainsi, on a oublié qu'au XVIII^e siècle la Corse était un modèle pour la France d'abord et pour l'Europe ensuite.

Que sa Constitution pensée, écrite, appliquée par Pasquale Paoli et qui a valu jusqu'en 1769 est plus ancienne que celle des Etats Unis d'Amérique, dont les pères fondateurs se sont largement inspirés.

Que les philosophes des lumières si prisés de la bien-pensance citaient l'île comme la forme la plus aboutie de démocratie.

Jean-Jacques Rousseau écrivait « La valeur et l'insistance avec laquelle ce peuple a pu recouvrer et défendre sa liberté, mériterait bien que quelque homme sage lui apprit à la conserver.

J'ai le pressentiment qu'un jour cette île étonnera l'Europe »

Et si, pour une fois, il disait vrai ?

Charles Millon: «Le général François Lecointre ne doit pas accepter n'importe quoi»

LE SCAN POLITIQUE - Ex-ministre de la Défense, sous la présidence de Jacques Chirac (1995-1997), l'animateur du réseau Avant-Garde, accuse le chef de l'État de «plus être en phase» avec la France.

LE FIGARO. - Quel est votre avis sur la nomination du général François Lecointre, nouveau ministre de la défense, nommé mercredi?

CHARLES MILLON. - J'ai une certaine admiration pour ce général puisque j'avais ordonné l'opération Verbania en Bosnie-Herzégovine le 27 mai 1995 et qu'il en était alors responsable. C'est un chef militaire de qualité. Je lui souhaite de pouvoir assumer ses nouvelles responsabilités alors que la France a des engagements extrêmement importants, notamment en Afrique, contre l'islamisme radical, fléau du XXIe siècle. Il ne peut pas accepter n'importe quoi.

● **Que pensez-vous du départ du général de Villiers?**

Cette démission interpelle les responsables politiques et les citoyens sur trois points essentiels: le sens de la parole donnée, la cohérence des engagements et la nature de la démocratie. Le chef d'état-major des armées doit-il se taire ou mentir devant une commission parlementaire pour être conforme aux derniers propos du président de la République? Sa mission n'est-elle pas d'alerter les responsables politiques sur les risques d'une dégradation des équipements militaires? Faut-il se rappeler des précédents historiques où de grands chefs militaires ont alerté les politiques et où les événements leur ont donné entièrement raison, confer 1940?

● **Si vous aviez été ministre de la défense dans une telle situation**

qu'auriez-vous fait?

J'aurais démissionné.

● **Quelle conclusion politique en tirez-vous?**

Le président de la République n'a pas pris la dimension du problème.

● **Est-ce le premier couac d'Emmanuel Macron?**

Non. Pour moi, le premier couac a été posé avec les élus locaux. Le chef de l'État ne connaît pas la France. Il connaît la bureaucratie, la technocratie, les méthodologies économiques, sociales ou autres mais il ne connaît pas les Français. Aucun responsable politique ne peut dire qu'il y a trop d'élus locaux alors qu'ils sont tous des bénévoles au service de la nation et de la république. Aucun responsable politique ne peut demander aux chefs d'état-major des armées de se taire devant une commission parlementaire quand on connaît l'importance de leurs avis au vu de l'histoire de France. Aujourd'hui, le président n'est plus en phase avec le pays.

▪ Par Emmanuel Galiero Publié le 19/07/2017 à 17:04 le Figaro Politique

Communiqué de Presse suite à la démission du Chef d'état-major des armées

Je tire trois enseignements de la démission de Pierre de Villiers qui me semblait d'ailleurs inéluctable - et qui n'est pas la première erreur du président Macron, mais la seconde puisqu'il a quelques jours auparavant déclaré qu'il fallait diminuer le nombre d'élus locaux, prouvant par là qu'il ne connaît rien à la vie locale.

Voici lesquels :

1. Cela pose la question de la parole donnée : comment peut-on s'engager en campagne électorale à augmenter le budget des Armées jusqu'à ce qu'il atteigne 2% du PIB, et un mois après son élection raboter ledit budget de 850 millions sur une année, alors même que l'on demande toujours plus d'efforts à nos soldats ?

2. Ce qui nous amène à la question de l'engagement : comment confirmer dans ces circonstances l'engagement de la France vis-à-vis des cinq pays du Sahel (Mauritanie, Mali, Burkina-Faso, Niger et Tchad), alors qu'on privilégie une seule approche comptable et budgétaire ? Le Président de la République doit s'engager fermement dans la lutte actuelle et prendre la mesure de notre conflit avec l'islam radical.

3. Enfin, la question de la légitimité de la parole du Chef d'état-major des armées : doit-il se taire, ou mentir devant une Commission ad hoc pour être conforme à la dernière parole du Président de la République ? Ou au contraire, ne doit-il pas alerter sur le risque de dégradation de l'équipement et de la formation des militaires dont il a la charge ?

Il y a, hélas, des précédents historiques à cette situation, lorsqu'en 1938, des hauts généraux alertèrent les pouvoirs publics sur l'état de notre armée, et à qui malheureusement les événements donnèrent rapidement raison.

Charles Millon

Ancien Ministre de la Défense

Renforcer la francophonie, c'est accroître le rayonnement de la France et la paix dans le monde

La Francophonie doit retrouver toute sa place dans la politique étrangère de la France.

Il s'agit d'une politique certes culturelle mais aussi économique. Le partage de cette belle langue française, enrichie des apports de tous ceux qui l'utilisent de par le monde a créé une profonde communauté de destin parfois mal comprise ou dévoyée.

Il y a aujourd'hui en Afrique une forte solidarité et une grande coopération entre les pays parlant le français, et cette relation privilégiée existe aussi entre tous ces partenaires et la France.

C'est dans le cadre de la Francophonie que la France doit mener une vraie politique de reconquête dans les systèmes éducatifs et la recherche, en étroite liaison avec ses partenaires francophones.

L'Afrique sera demain la plus vaste zone de croissance et d'innovation du monde.

La France se doit donc d'impulser un renouveau de la francophonie, en facilitant par exemple l'uniformisation du droit commercial des pays francophones pour faciliter les échanges entre les entreprises françaises et les entreprises de nos partenaires francophones.

La France doit de manière efficace mettre en place un vaste programme de formations en langue française à destination des jeunes africains en fonction des besoins de chaque pays et plus particulièrement dans les métiers essentiels de l'artisanat et du bâtiment qui ont besoin d'une main d'œuvre qualifiée qui leur fait souvent défaut.

Il faut aussi favoriser les accords universitaires, appuyer l'édition scolaire et particulièrement la publication de manuels numériques.

Les grandes écoles et universités françaises doivent être aidées pour s'implanter en Afrique où la demande de formations francophone de qualité est exponentielle.

La France dispose d'une longue tradition de l'Etat et de la décentralisation.

Elle doit utiliser cette compétence au profit de ses partenaires africains qui le souhaitent dans le cadre d'un renforcement des capacités de la coopération décentralisée.

La Francophonie participe au rayonnement de la France à l'étranger, mais la France est souvent plus frileuse que ses partenaires dans ce domaine.

Il faut y remédier dans les plus brefs délais avec la création par exemple d'un Ministère d'Etat en charge de la Francophonie, du Développement international et des Relations avec l'Afrique.

Un plus grand rôle à la Francophonie parlementaire est également nécessaire afin d'améliorer les relations entre les Etats qui ont le français en partage ; cela participe au renforcement des capacités de l'Etat de droit dans les pays partenaires.

Il ne s'agit pas d'un combat d'arrière-garde, mais bien au contraire d'un combat moderne pour conserver la variété du monde, sa richesse, et protéger les cultures diverses contre une uniformisation mondialiste appauvrissante.

Pour mener ces politiques, il est nécessaire de :

- Favoriser un projet d'uniformisation du droit commercial pour accroître les échanges et la stabilité.
(Renforcer le partenariat avec l'OHADA et les Communautés régionales (CEDEAO, CEMAC, UEMOA...))
- Aider les autorités en charge de la gestion foncière dans les pays francophones
au travers de coopérations décentralisées renforcées pour l'établissement de cadastres, et la formation de géomètres.
- Créer un Ministère d'Etat en charge de la Francophonie, du Développement international et des Relations avec l'Afrique
- Lancer des programmes de formations des jeunes africains francophones pour lutter contre le chômage et la pauvreté
- Renforcer les moyens de la Francophonie parlementaire pour améliorer les capacités de l'état de droit

La francophonie n'est pas un héritage encombrant et honteux comme les chantres de la repentance permanente voudraient le faire croire.

La francophonie représente une force et une solidarité pour tous les pays francophones mais également une richesse et une chance pour l'équilibre du monde.

La sécurité de l'Europe est conditionnée au développement de l'Afrique

Le réchauffement climatique, l'insécurité et la pauvreté incitent des millions d'Africains à quitter leur pays.

Ils ne le font pas de gaieté de cœur... Mais dans l'espoir de trouver une vie meilleure.

Pour beaucoup d'entre eux, ils n'ont plus rien à perdre et confient leur vie aux mains de passeurs sans scrupule, véritables esclavagistes modernes.

Le totalitarisme islamiste et le terrorisme ne font qu'aggraver des situations déjà dramatiques dans de nombreux pays.

La France, partenaire historique de l'Afrique se doit de trouver les moyens d'améliorer cette situation pour limiter le flux migratoire de l'Afrique vers l'Europe, et la France.

L'aide française au développement doit augmenter et avoir pour but essentiel et prioritaire d'améliorer véritablement les conditions de vie des Africains en Afrique : sécurité, accès à l'énergie, formations, emplois, santé.

Nous devons lutter contre le terrorisme en inventant avec nos partenaires africains un nouveau contrat social et un nouveau modèle de société, plus solidaire et plus constructif qui ne tourne pas seulement autour de la valeur argent.

Il convient également d'accueillir plus et mieux nos voisins africains en imaginant une nouvelle forme de « contrat » qui permette à la fois de répondre aux aspirations des jeunes africains, mais aussi de faire en sorte qu'ils participent au développement de leurs pays d'origine tout en en profitant d'un emploi décent.

Sur le modèle de ce qui s'est fait entre 2006 et 2012 avec les accords de gestion concertée des flux migratoires, ces nouveaux accords permettront de faciliter la circulation entre pays d'origine et la France. En contrepartie, le pays d'origine s'engagera à lutter efficacement contre l'immigration clandestine de ses

ressortissants vers la France.

Dans ces nouveaux contrats encadrant un partenariat gagnant-gagnant avec nos partenaires africains, la France pourra s'engager à faire en sorte que les entreprises françaises transforment une partie importante des matières premières sur place.

L'Europe doit aussi participer davantage au Co-développement des Etats d'Afrique car ils constitueront demain un espace de croissance majeur pour l'économie européenne.

Sur le plan européen comme sur le plan national, les dépenses de l'aide au développement doivent être ciblées sur les secteurs les plus sensibles pour être efficaces : emplois, santé, éducation.

En outre les aides au développement doivent être centrées sur les personnes et non sur les états en facilitant le retour de migrants dans leur pays par une aide sous forme de subventions ou de microcrédits destinés à la création d'emplois sur place.

La France doit développer des systèmes de formation (franchises de grandes écoles et d'universités) partout où cela est possible afin d'améliorer les niveaux de qualifications et de multiplier les futures embauches.

La France emploie d'ores et déjà plus de 500.000 personnes directement ou indirectement au travers des quelques 10.000 implantations d'entreprises françaises sur l'ensemble du continent. (Si l'on ne compte que les membres du CIAN (Conseil des investisseurs français en Afrique)

Ces entreprises y réalisent un chiffre d'affaire supérieur à 60 milliards d'euros, soit un niveau comparable à ceux réalisés avec l'Asie ou les Etats Unis.

Pour mener ces politiques, il est nécessaire de :

- Passer des accords avec nos partenaires afin que les migrants restent en Afrique
- Rendre notre aide au développement plus ciblée et plus efficace
- Créer davantage d'échanges, notamment scolaires et universitaires, dans un cadre légal avec un contrat pour les étudiants
- Arrêter l'exploitation directe des matières premières et investir dans des

industries de transformation sur place

- Contrôler l'émigration en partenariat avec les Etats africains afin d'avoir moins de migrants illégaux
- Faciliter l'obtention des visas pour les étudiants, les hommes d'affaires, les scientifiques

En 2016, environ 173.000 migrants ont emprunté la route à travers la Méditerranée, dont 59.000 ressortissants du Nigeria, Niger, Ethiopie, Sénégal et Mali (UE). En Europe les migrants africains sont évalués à environ 7 millions.

Un sondage Gallup en 2016 indique que l'Afrique subsaharienne est la région où le souhait d'émigrer est le plus fort : 42% des jeunes (15 à 24 ans) et 32% des diplômés du supérieur.

Environ 25 millions de jeunes africains pourraient émigrer hors d'Afrique d'ici 2030.

La France ne peut plus se contenter d'une politique honteuse de l'urgence sur le continent africain.

Elle doit retrouver son leadership au sein de l'Europe et proposer de véritables politiques de Co-développements aux pays africains.

La future sécurité de notre continent est en partie conditionnée au développement et à la prospérité du continent africain.

Charles Millon

Ancien Ministre de la Défense

Emmanuel Macron ou l'indignité nationale au service du « buzz »

médiatique

En voyage en Algérie en début de semaine, Emmanuel Macron a qualifié la colonisation française de « crime », de « crime contre l'humanité » et de « vraie barbarie », dans une interview à la chaîne algérienne Echorouk News, diffusée mardi 14 février .

Monsieur Macron, ces propos sont d'une indignité sans nom lorsque l'on aspire à devenir le représentant de la nation des droits de l'homme et des lumières.

Les mots ont un sens et qualifier notre pays et nos pères de la sorte démontre au mieux un manque de réflexion lié à une certaine immaturité politique, au pire un calcul politicien ignoble de recherche d'un électorat sur des fondements communautaires de haine de la France au moment où votre popularité ne cesse de décroître malgré une exposition médiatique incessante et plus que complaisante.

Les mots ont un sens donc ; et je vous rappelle ce que l'Article 7 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale entré en vigueur le 1 juillet 2002 entend par crime contre l'humanité : l'un quelconque des actes ci-après lorsqu'il est commis dans le cadre d'une attaque généralisée ou systématique lancée contre toute population civile et en connaissance de cette attaque : Meurtre ; Extermination ; Réduction en esclavage ; Déportation ou transfert forcé de population ; Emprisonnement ou autre forme de privation grave de liberté physique en violation des dispositions fondamentales du droit international ; Torture ; Viol, esclavage sexuel, prostitution forcée, grossesse forcée, stérilisation forcée ou toute autre forme de violence sexuelle de gravité comparable ; Persécution de tout groupe ou de toute collectivité identifiable pour des motifs d'ordre politique, racial, national, ethnique, culturel, religieux ou sexiste ; Disparitions forcées de personnes ; Crime d'apartheid.

Monsieur Macron vous n'avez certes que 39 ans et une ambition manifestement sans limite mais il m'appartient de vous rappeler que des millions de nos compatriotes sont morts pour faire cesser les crimes contre l'humanité perpétrés par l'Allemagne Nazie.

Que de nos nombreux soldats venus des colonies sont morts aux côtés de leurs compagnons d'armes de métropole pour mettre à bas un régime d'abomination.

Comment pouvez-vous comparer la patrie de Rousseau, Voltaire, Diderot, Montesquieu et d'Alembert et l'Allemagne Nazie d'Hitler, Goebbels et Barbie... Vos propos sont non seulement indignes de la fonction à laquelle vous aspirez, mais également de tout responsable politique.

Charles Millon

Ancien Ministre de la Défense

Charles Millon : Comment l'Europe va t'elle assumer sa future défense ?

TV Libertés émission Porte Voix

Charles Millon : Comment l'Europe va t'elle assumer sa future défense ?